

L'économie de guerre a obligé un grand nombre de petites maisons d'affaires à fermer leurs portes. Le petit marchand, le propriétaire d'une petite entreprise, le cultivateur et d'autres ont éprouvé des difficultés. Il faut que le menu peuple ait la faculté d'obtenir, lui aussi, le matériel que la Corporation des biens de guerre offrira en vente. C'est à l'Etat qu'il incombe de donner à ces gens toutes les chances possibles d'étendre leurs affaires et de prospérer au cours de la période d'après-guerre.

Le discours du trône parle, il est vrai, de l'établissement d'une banque d'expansion industrielle en vue de préparer la transition de l'industrie du pied de guerre au pied de paix. J'espère que le petit homme d'affaires canadien sera traité de la même façon que le gros capitaliste, une fois que cette banque aura commencé ses opérations. Les cultivateurs canadiens vont manifester du mécontentement en apprenant que le principe des prêts, tel qu'envisagé par l'institution de cette banque, ne s'appliquera pas à leur situation. Dans bien des cas, le Gouvernement a fait sien le programme du congrès de Winnipeg, mais il a négligé d'adopter un article très important de ce programme et qui vise la création d'une banque agraire centrale. Pourquoi le Gouvernement ne pourrait-il pas traiter l'agriculture aussi bien que l'industrie lorsqu'il s'agit de prêter des fonds?

Le service sélectif national a mérité le titre de "brouillamini le plus considérable du Canada en guerre". Pendant longtemps, il ne connut aucun concurrent sérieux; mais, aujourd'hui, la Société Radio-Canada lui dispute sérieusement son titre. La radio d'Etat n'a plus la confiance de la population canadienne. Je souhaiterais qu'il n'en fût pas ainsi. J'ai cru que l'Etat pourrait exploiter la radiodiffusion à côté des postes privés et qu'un tel régime nous permettrait de faire bon usage de ce précieux et délicat moyen de communication. Actuellement, l'étatisation, dans ce domaine, est sérieusement menacée et, si nous ne prenons pas immédiatement les mesures voulues, j'ai bien peur d'assister à l'effondrement complet de tout l'édifice que l'on avait si solidement assis aux premiers jours de la radio.

Le Gouvernement a toujours laissé la radio canadienne aller à la dérive. Depuis des années, il n'y a presque jamais eu une réunion au complet du bureau des gouverneurs. Le Gouvernement a même, une fois, laissé un siège vacant pendant dix-huit mois. A l'heure actuelle, deux sièges de gouverneurs sont vacants depuis trois mois et, qui plus est, la société n'a pas de directeur général depuis le retour de M. J. S. Thomson à l'Université de la Saskatchewan, au début de l'automne der-

[M. Graydon]

nier. Il a été question de mesures législatives destinées à améliorer l'organisation de la société, mais le discours du trône ne laisse rien prévoir à ce sujet.

Le Gouvernement a, chaque année, fait la sourde oreille à un grand nombre de vœux soumis par les comités de la radiodiffusion. Le fait est que la radio est considérée comme l'orphelin ministériel le plus important du pays. La constitution de la société n'a jamais été éclaircie de façon satisfaisante et nul n'a confiance en ceux qui dirigent cette entreprise. Au milieu d'un tel chaos, on a commencé l'exploitation d'un second réseau.

Cette initiative inspire de graves inquiétudes en certains milieux, inquiétudes dues principalement au fait que l'organisation actuelle de la Société Radio-Canada ne saurait lui permettre de diriger convenablement de nouveaux réseaux.

La presse a soulevé la question du "caractère commercial" qu'aurait pris la Société Radio-Canada. S'il en est ainsi, cela pose immédiatement un certain nombre de points très importants qui intéressent non seulement la presse du pays, mais tous les Canadiens. Le Gouvernement mérite la juste condamnation de la population indignée car, par sa politique insouciance, à la va-comme-je-te-pousse, il a laissé la société d'Etat tomber dans une inutilité relative au lieu de la diriger là où elle aurait pu rendre au public des services de plus en plus grands. Il n'y a pas une minute à perdre. Que le Gouvernement agisse immédiatement.

Le rétablissement de ceux qui servent dans nos armées, dans nos usines de guerre, dans l'industrie et dans l'agriculture n'exigera pas seulement une grande habileté de la part du gouvernement, mais aussi, de la part de notre population, le patriotisme ardent dont elle a fait preuve au cours de la guerre. De plein gré, notre nation a affecté des milliards de dollars à sa sécurité et à sa défense. Après la fin des hostilités, il lui sera difficile de porter moins d'intérêt à la sécurité des particuliers qui la composent, et surtout de ceux qui ont joué un rôle si essentiel dans la défense de notre sécurité. A la fin de la guerre, les hommes et les femmes qui auront fait du service ne sauront et ne devront se contenter de rien moins que l'emploi intégral qui est devenu pour les Canadiens une réalité. Il faut assurer la marche de l'industrie; il faut cependant passer de la production de guerre à la production du temps de paix; les engins de destruction doivent céder le pas aux denrées de consommation nécessaires du temps de paix. Cette transition fera naître des occasions d'embauchage dont il faudra d'abord faire bénéficier les hommes et les femmes des